

RECOMMANDATIONS (Idées - Options)

(groupe 1)

- Le gouvernement canadien devrait favoriser la production de matériel pédagogique disponible sur Internet et adapté aux différents contextes socio-culturels, permettant l'expression de perspectives diverses en matière de droits de la personne. Pour ce faire, il serait important d'allouer des ressources supplémentaires aux communautés locales et de favoriser la collaboration entre les divers intervenants, soit les organisations non gouvernementales et les institutions publiques.
- Le Canada devrait promouvoir l'utilisation de normes en matière de validation, d'identification, d'authentification, d'organisation, de préservation et de transfert de l'information électronique, et plus spécifiquement dans le domaine des droits de la personne.
- Le Canada devrait promouvoir le rassemblement des quatre acteurs identifiés comme sources de pouvoir dans l'atelier, soit le gouvernement, les corporations, la société civile et les institutions publiques éducationnelles, afin de développer et renforcer les normes internationales en matière d'éducation par Internet. En effet, Internet a permis aux institutions lucratives d'automatiser l'éducation et de rejoindre une large audience. De ce fait, il y a un grand manque à gagner dans la qualité et l'équilibre entre les différentes ressources éducationnelles. Avec la prolifération sur Internet d'institutions éducationnelles sans normes véritables, il y a un besoin de développer et renforcer les standards en la matière.
- Le gouvernement canadien devrait financer une formation qui réponde aux besoins des organisations non gouvernementales en matière d'exploitation et de promotion de leur site afin d'augmenter leur visibilité sur Internet et d'attirer ainsi un plus large public.
- Le gouvernement canadien devrait débloquer des fonds pour la publicisation des contenus en droits humains produits par les organisations non gouvernementales sur Internet.
- Il faudrait que des cours et programmes de formation soient offerts dans les écoles, tant aux enseignants qu'aux élèves, afin de les aider à décoder les messages transmis par les médias électroniques et à distinguer l'information de qualité de la propagande.